



# 📣 21 JANVIER 2024 :

## Toutes et tous ensemble pour défendre un système de santé et une société qui protègent les personnes d'où qu'elles viennent !

Le contenu de la loi immigration reprend les principales propositions du Rassemblement National et remet en cause nos principes républicains.

### ➔ C'est une loi xénophobe :

Elle assimile l'immigration à l'insécurité, stigmatise l'étranger·e par sa nationalité et sa religion, elle est soutenue par l'extrême droite.

### ➔ C'est une loi en opposition aux valeurs républicaines et contraire aux principes déontologiques de nos métiers :

Elle instaure l'application du principe de préférence nationale pour l'accès aux allocations, aux soins et aux prises en charge, elle remet en cause le droit du sol pour les enfants de parents étrangers, elle est contraire à la Constitution sur de nombreux points. C'est une loi contre les femmes et les familles : elle précarise davantage les femmes qui pour la plupart travaillent dans les métiers souvent dévalorisés, elle remet en cause le droit aux hébergements d'urgence, elle remet en cause l'accès à l'Aide Médicale d'État et elle favorise l'expulsion des enfants.

### ➔ C'est une loi par et pour le capital :

elle précarise les travailleur·se·s étranger·e·s et va permettre de tirer l'ensemble des droits des travailleur·ses vers le bas en contribuant au dumping social. Il faut rappeler que l'immigration ne coûte pas, c'est au contraire une richesse pour notre pays. Chaque année, les travailleuses et travailleurs étranger·e·s font rentrer 60 milliards d'euros de cotisations sociales et d'impôts.



Elles et ils occupent des secteurs essentiels pour l'économie, dans le bâtiment, le nettoyage, le traitement des déchets ou encore dans les métiers de la santé et de l'action sociale où le nombre de professionnel·le·s et de médecins au sein des établissements du sanitaire, du médico-social et du social sont des travailleurs et des travailleuses étranger·e·s qui contribuent à les faire fonctionner.

La CGT porte d'autres propositions, notamment **la régularisation des travailleuses et travailleurs pour éviter le dumping social** et l'égalité de traitement entre tou·te·s les salarié·e·s. C'est dans ce cadre que **la CGT exige la régularisation des travailleur·ses en grève en Région parisienne et dans le Nord.**

📣 **LE 21 JANVIER 2024, avec la CGT et de nombreuses organisations syndicales et associations, manifestons partout en France.**



## Ensemble toutes et tous pour une défendre une société ouverte et qui place les personnes au centre des préoccupations.

Retrouvez toute l'actualité fédérale sur [www.sante.cgt.fr](http://www.sante.cgt.fr)

Fédération Santé et Action Sociale - Case 538 - 263 rue de Paris 93515 Montreuil CEDEX - [revendic@sante.cgt.fr](mailto:revendic@sante.cgt.fr) - Tel : 01 55 82 87 51